



Recyclage de TIV Technicien d'Inspection Visuelle



Organisateur du stage :

Responsable de la formation : Karine Cabus

Contact administratif : Isabelle Jomard (isa.jomard@gmail.com ou 06.67.67.06.76)



Tarif : 15 € pour la validation du recyclage

Déroulement du stage :

Le recyclage de TIV se déroule :

- sur deux demi-journées lorsqu'il est en même temps que la formation de base (samedi de 14h à 18 h, dimanche de 9h à 12h)
- sur 1 journée complète pour les stages de recyclages seuls (samedi de 8h30 à 18h).

Les modalités d'organisation sont communiquées une semaine à l'avance par mail.

Au programme : révisions réglementaires, les blocs Nitrox / O2 et les blocs aluminium ainsi que la nouvelle application TIV fédérale. Une demi-journée est réservée à la mise en pratique.

Conditions d'accès : être TIV depuis au moins 5 ans et être inscrit sur l'application FFESSM.

Dates :

- Samedi 30 nov. et dimanche 1^{er} décembre 2019 (date limite d'inscription : 23/11/19)
- Samedi 14 décembre 2019 (date limite d'inscription : 7/12/19)
- Samedi 21 et dimanche 22 mars 2020 (date limite d'inscription : 14/03/20)
- Samedi 18 avril 2020 (date limite d'inscription : 11/04/2020)

Prévoir :

- La licence FFESSM en cours de validité
- De quoi écrire
- Un bloc démonté et un système d'éclairage pour la pratique (un pour 2 ou 3 stagiaires)

S'inscrire sur le site du Codep69 puis envoyer avant la date limite d'inscription :

- **une photo d'identité** (vous pouvez me l'envoyer par mail)
- **une copie de votre diplôme de TIV**
- **votre règlement de 15 euros** réglable par chèque à l'ordre de **FFESSM Codep 69**

à **Isabelle Jomard**

**28 av. Charles de Gaulle, Les Tilleuls allée B
69720 Saint-Bonnet-de-Mure**